

ANNÉES DE RÉALISATION
2023/2032

FICHE ACTION N°3

DÉPLOYER DES TIERS-LIEUX ET DES SERVICES POUR SOUTENIR ET ENCOURAGER LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

ORIENTATION 1

DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES À PROXIMITÉ

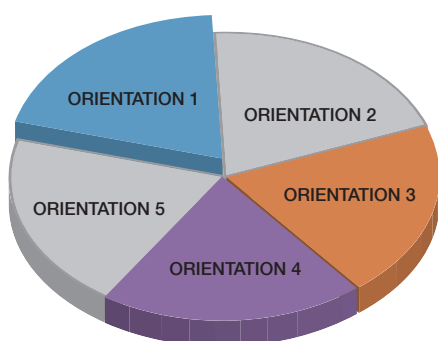
OBJECTIF 4

DÉPLOIEMENT DES SERVICES DIGITAUX ET DU E-COMMERCE

En 2018, sur le territoire d'ARCHE Agglo, 74 % des « actifs résidents » travaillaient à l'extérieur de leur commune de résidence. Les entreprises étant principalement localisées dans 7 communes du territoire, ARCHE Agglo a fait le choix de soutenir les initiatives entrepreneuriales visant à relocaliser l'activité et ainsi mailler le territoire.

La création d'activités sur les territoires assure le renouvellement du tissu d'entreprises et permet le développement d'activités économiques nouvelles. Le dynamisme entrepreneurial est donc un levier de développement économique qui concourt à renforcer l'offre aux entreprises et aux particuliers, à maintenir ou créer des emplois locaux, et par là même, participe à l'attractivité du territoire.

La pandémie de COVID 19 a aussi fait évoluer le rapport au travail et ses modes d'exercice : l'entrepreneuriat individuel se développe fortement et la pratique du télétravail s'est généralisée dans de nombreuses entreprises. Il s'agit donc par cette action de répondre aux nouveaux besoins du monde du travail par le développement sur l'ensemble du territoire de services de haute qualité et de veiller au maintien d'une économie de proximité afin de satisfaire le bien-être des habitants et participer à la vitalité du territoire.



DÉPENSES

Investissement : 2 000 K€

Fonctionnement : 185 K€



MOYENS HUMAINS supplémentaires : 0,5 ETP



- Accompagner l'économie de proximité avec le soutien à l'installation en milieu rural, autour des activités de service, de bien-être, de santé et d'activités économiques (agricoles, touristiques, artisanales, commerces..)
- Accompagner le développement de tiers-lieux en offrant :
 - des lieux d'accueil économique à loyers modérés pour aider à créer, développer, grandir et collaborer
 - des connexions à la fibre optique à haut débit garantie
 - la mutualisation de services
 - des espaces partagés de télétravail permettant de rompre l'isolement des entrepreneurs individuels, indépendants, des travailleurs isolés, des travailleurs en itinérance
 - la création de synergies entre activités et entre entrepreneurs et travailleurs

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D'ACTIONS

- **ECONOMIE DE PROXIMITÉ** : animation et poursuite des aides aux entreprises.
- **TIERS-LIEUX** : Après le déploiement côté Ardèche à St Félicien et à Tournon-sur-Rhône, ARCHE Agglo va déployer son offre côté Drôme avec l'ouverture d'un nouvel espace ARCHIMADE à Tain l'Hermitage en 2023 et l'ouverture d'un nouvel espace ARCHIMADE à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

LA CIBLE

- TPE/PME, entrepreneur-coopérateur
- Structure d'accompagnement
- Salarié télétravailleur, indépendant

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Renforcer la productivité, la compétitivité des entreprises, l'attractivité du territoire ainsi que l'employabilité, la flexibilité et à la qualité de vie des salariés et résidents
- Contribuer au développement des nouveaux modes de travail et des nouveaux usages numériques
- Favoriser la réduction de la charge sur les transports et l'impact négatif des mobilités sur l'environnement
- Soutenir l'accompagnement à la création d'activités

PILOTES

- Direction de l'économie

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Partenaires techniques : Réseau Entreprendre Drôme Ardèche, Association pour le Droit à l'Initiative l'Economique, Initiative 26/07, Missions locales, Pôle Emploi, ARCADE, Chambres Consulaires...
- Partenaires financiers : Etat, Région, Conseils Départementaux 07/26, Banque des Territoires

INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de création d'entreprises
- Montant des aides distribuées et Nombre d'entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement technique par les consulaires
- Taux de vacance commerciale et taux de commercialité (mesure de l'attractivité des centres villes-centre bourgs)
- Taux d'occupation et durée moyenne d'utilisation (tiers-lieux)